

Repérage de la Perte d'Autonomie

 Observer

 Signaler

 Stimuler

 Adapter

Vivéo-PROC-PREV-SANTE-011 — Critères HAS 1.1 / 3.6

 Formation interne

Équipe ADVF

Vivéo Occitanie



Signaux d'alerte à repérer

Changements rapides — signaler immédiatement

-  Chute récente ou risque augmenté
-  Perte de poids rapide et visible
-  Confusion ou désorientation soudaine
-  Refus soudain d'une aide habituellement acceptée

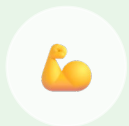


Changements progressifs — signaler $\leq 48h$

-  Réduction des capacités du quotidien
-  Plus de temps pour se lever, s'habiller
-  Fatigue croissante, somnolence diurne
-  Tâches non réalisées : vaisselle, courrier, ménage



Stimuler sans sur-aider



Stimuler les capacités

Laisser faire ce que la personne peut encore faire seule, même lentement. Aider sur ce qu'elle ne peut plus faire.



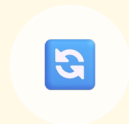
Ne pas sur-aider

Faire à la place de ce que la personne peut encore faire accélère la perte d'autonomie.



Adapter le rythme

Allonger le temps si nécessaire. Signaler si le temps alloué n'est plus suffisant.



Réviser le PPA

Toute évolution significative déclenche une révision. Signaler à Pauline NICOLLET.



Cas pratique — changement inhabituel



Vivéo-PROC-PREV-SANTE-011 — Critères HAS 1.1 / 3.6



M. D, que vous accompagnez depuis 6 mois, avait l'habitude de se lever seul. Ce matin, il vous demande de l'aider pour la première fois.



Réponse correcte

Aider M. D avec bienveillance.
Observer attentivement (douleur, instabilité, confusion).
Tracer dans le cahier de liaison.
Signaler à Pauline NICOLLET dans la journée.



Réponse incorrecte

Forcer M. D à se lever seul « pour ne pas perdre l'habitude ».
Ne rien noter car « c'était peut-être une mauvaise nuit ».
Décider seul que le PPA doit changer.



Ce qu'il faut retenir

Les 4 réflexes essentiels

01



Vous êtes le premier observateur de l'autonomie. Votre regard quotidien détecte ce que personne d'autre ne voit.

03



Stimuler les capacités restantes est aussi important qu'aider. Sur-aider accélère la perte d'autonomie.

02



Tout changement notable se signale au responsable de secteur — même progressif.

04



Toute évolution significative déclenche une révision du PPA. C'est Pauline NICOLLET qui coordonne.